

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 janvier 2018

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

Proposée par Kaëlla Stapels

Appuyée par Alexandra Vaillant

Adopté à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que Abir Ait Goute et Camille Pratt-Dumas assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

Proposée par Kaëlla Stapels

Appuyée par Alexis Giraldeau

Adopté à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit:

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

0.5 Avis de motion

1. Assurances collectives

2. Positionnement politique

3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée

Proposée par Kaëlla Stapels

Appuyée par Alexis Giraldeau

Adopté à l'unanimité

Que l'équipe qui fait un documentaire sur Maisonneuve puisse assister à l'assemblée générale et la filmer.

Que si une personne ne se sent pas à l'aise d'être représentée dans le documentaire, qu'elle puisse aller voir les responsables de ce projet afin d'être exclue du tournage.

Proposée par: Kaëlla Stapels

Appuyée par Jérémy Ouellet

Adopté à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte le procès-verbal des assemblées générales du 14 novembre.

Proposée par Kaëlla Stapels

Appuyée par Alexandra Vaillant

Proposition de mise en dépôt par Renaud Boisvert

Appuyé par Alexis Giraldeau

Adopté à l'unanimité

0.5 Avis de motion

1. ASSURANCES COLLECTIVES

Que la SOGÉÉCOM fasse affaire avec l'ASEQ afin d'offrir un régime d'assurances collectives à partir de la rentrée de septembre 2018.

Que Patrice Allard, de l'ASEQ, fasse une présentation de 12 minutes sur l'ASEQ et les assurances collectives.

Proposée par Jérémy Ouellet

Appuyée par Alexis Giraldeau

Proposition de scinder la proposition entre les deux « Que »

Proposé par Renaud Boisvert

Appuyé par Alexis Giraldeau

Adopté à l'unanimité

La première partie de la proposition se lit maintenant comme suit :

Que Patrice Allard, de l'ASEQ, fasse une présentation de 12 minutes sur l'ASEQ et les assurances collectives.

Adopté à l'unanimité

Que le 6 minutes restants pour la présentation soit converti en période de questions, et que 5 minutes y soit ajouté, pour un total de 11 minutes de questions.

Proposé par Renaud Boisvert

Appuyé par Alexis Giraldeau

Adopté à l'unanimité

La deuxième partie de la proposition se lit maintenant comme suit :

Que la SOGÉÉCOM fasse affaire avec l'ASEQ afin d'offrir un régime d'assurances collectives à partir de la rentrée de septembre 2018.

Demande de vote

Pour : Majorité Contre : 0 Abstention : 4

Adopté à majorité

Proposition de plénière de 5 minutes

Proposée par Kaëlla Stapels

Appuyé par Alexis Giraldeau

Proposition d'ajouter 5 minutes à la plénière

Proposé par Kaëlla Stapels

Appuyé par Jérémy Ouellet

Adopté à majorité

Proposition de vote préférentiel sur les régimes d'assurance

*Proposé par Rachel Binnette
Appuyé par Kaëlla Stapels
Adopté à l'unanimité*

Que le régime d'assurances offert par la SOGÉÉCOM corresponde à:

- l'option 1 du tableau suivant
- l'option 2 du tableau suivant

SANTÉ-VISION-VOYAGE	OPTION 1 : À 85\$/ANNÉE	OPTION 2 : À 125\$/ANNÉE
Décès et mutilation par accident	Jusqu'à 5000\$	Jusqu'à 5000\$
Frais d'enseignement	25\$/heure jusqu'à 1000\$	25\$/heure jusqu'à 1000\$
Vaccins	100%	40\$/ maximum 400\$
Équipement médical	100%	100%
Services diagnostiques	100%	100%
Ambulance	100%	100%
Hospitalisation en chambre semi-privée	50\$/maximum 30 jours	50\$/maximum 30 jours
Indemnité d'hospitalisation	50\$/maximum 30 jours	-
Psychologues	40\$/visite pour un maximum de 400\$	40\$/visite pour un maximum de 400\$
Examen de la vue	50\$/période de couverture	-
Lunettes et lentilles cornéennes	75\$/24 mois	-
Anti-dépresseur, contraceptif oraux	-	2 ^e payeur
Maximum annuel	5000\$	5000\$
DENTAIRE		
Accident dentaire : maximum de 5000\$	100%	100%
Services de prévention	50% 80% réseau	70% 100% réseau
Services de base	30% 50% réseau	60% 80% réseau
Extraction des dents	50% 70% réseau	70% 90% réseau
Examens périodiques	12 mois	12 mois
Maximum annuel (services prévention et de base)	750\$	750\$

Pour l'option 1: 2

Pour l'option 2 : 42

Abstention : 11

L'option 2 est adoptée à majorité

2. POSITIONNEMENT POLITIQUE

Que la SOGÉÉCOM s'assure qu'en matière de violences sexuelles, les changements apportés aux politiques et aux ressources offertes au collège aillent dans le sens des principes suivants :

1) La plainte appartient à la personne qui porte plainte. Son accord est essentiel pour mettre en marche les différentes

étapes de la procédure et elles peuvent être interrompues à sa demande;

2) Une plus grande transparence au niveau des sanctions et une redevabilité des acteurs et actrices qui appliqueront les politiques envers l'ensemble de la communauté du collège, notamment par le biais de la publication d'un rapport anonymisé chaque année;

3) Du soutien psychologique et de l'accompagnement et des accommodements peuvent être obtenus dès le dépôt de la plainte;

4) Un comité contre le harcèlement sexuel qui inclut des étudiant-e-s coordonne les différents aspects de la politique;

5) Des processus informels et formels sont mis en place pour offrir à la personne plaignante différentes options qui lui permettent de choisir ce qui correspond à son besoin;

Qu'en plus des processus liés aux plaintes, la politique inclut des campagnes de sensibilisation et d'information récurrentes sur les enjeux liés au consentement et aux violences sexuelles;

Qu'en ce sens, la SOGÉÉCOM appuie la diffusion de la campagne « Sans oui, c'est non! » à Maisonneuve.

Proposée par : Rachel Binette

Appuyée par :Kaëlla Stapels

Adopté à l'unanimité

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM fasse des propositions claires, simples à comprendre, qui ne comportent pas huit « Considérant » et cinq sous-clauses.

Proposé par Renaud Boisvert

Appuyé par Kevin Ponce Melendez

Demande de vote

Pour : 0 Contre : Majorité Abstention : 6

La proposition est battue à majorité

Considérant la loi sur les hydrocarbures déposée le 20 septembre dernier autorisant aux compagnies pétrolières le forage et l'extraction près des eaux et des populations;

Considérant les conséquences de l'industrie pétrolière sur les populations locales, gaspésiennes & autochtones par la contamination des nappes phréatiques;

Considérant l'impact des politiques extractivistes sur la santé des populations, de la faune et de la flore;

Considérant la dépossession des territoires Mi'kmaq par l'État;

Considérant la lutte écologiste et décoloniale de réoccupation des territoires du camp de la rivière bloquant le projet pétrolier Junex près de Gaspé le 7 août dernier;

Considérant la multiplication des comités de défenses et de décolonisation des territoires supportant le camp de la rivière et toutes les luttes de repossession des territoires partout au Québec;

Que la SOGÉÉCOM soutienne la lutte anti-coloniale contre les hydrocarbures;

Que la SOGÉÉCOM soutienne le camp de la rivière;

Que la SOGÉÉCOM soutienne les populations autochtones dans leurs luttes environnementales et décoloniales;

Que la SOGÉÉCOM soutienne le Comité de Défense et de Décolonisation des Territoires.

Proposée par Kaëlla Stapels

Appuyée par Alexis Giraldeau

Adopté à l'unanimité

Proposition de plénière de 10 minutes sur les positionnements politiques de la SOGÉÉCOM

Proposé par Alexandra Vaillant

Appuyé par Kaëlla Stapels

Demande de vote

Pour : 0 Contre : 17 Abstention :

La proposition est battue à majorité

3. PROCÉDURES DE CLÔTURE

3.1 Questions à l'exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée

Proposition de levée de l'assemblée.

Proposée par Renaud Boisvert

Appuyée par Jérémy Ouellet

Adopté à l'unanimité